



République française

Département du Cantal

COMMUNE DE VEYRIERES

Séance du 26 octobre 2023

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 12/10/2023 <i>L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE</i>
Présents : 8	
Votants: 10	Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX, Didier CHAMBON
Pour: 10	
Contre: 0	Représentés: Nicolas LACHAZE par Catherine MAISONNEUVE, Cécile MOMMALIER par Robert DELPRAT
Abstentions: 0	Excusés: Absents: Chantal GAY
	Secrétaire de séance: Marie-Pierre BABUT

Objet: REHABILITATION DU RESEAU ASSAINISSEMENT DU CENTRE BOURG - DE_2023_026

REHABILITATION DU RESEAU ASSAINISSEMENT DU CENTRE BOURG DE VEYRIERES

Mme le Maire rappelle à l'assemblée que le diagnostic du réseau d'assainissement réalisé dans le bourg de Veyrières, a mis en évidence le caractère obsolète de celui-ci.

Il conviendrait donc de lancer sans tarder les travaux en vue de réhabiliter le système d'assainissement collectif du bourg .

Ces travaux consisteraient en la réhabilitation et la création du réseau de transfert avec réduction des eaux parasites.

La société IMPACT CONSEIL a estimé le coût total de l'opération à **65 000.00 HT** décomposé comme suit :

- Travaux :	58816.00 € H.T.
- Etudes complémentaires / frais annexes :	1000.00 € H.T.
- Maîtrise d'œuvre :	5184.00 € H.T.



Les travaux débuteraient au printemps 2024 pour s'achever au printemps 2025.

Dans le cadre de l'inscription budgétaire de l'opération, il serait nécessaire de rechercher des financements.

Mme le Maire propose à l'assemblée de demander une subvention auprès de l'Etat, au titre la Dotation d'équipement des territoires ruraux 2024 (D.E.T.R).

Considérant le plan de financement comme suit :

Autofinancement : (30 %)	19 500 € 00
Subvention DETR 2024 (40 %) :	26 000 € 00
Subvention Agence eau Adour Garonne (30 %) :	19 500 € 00

TOTAL H.T. : 65 000 € 00 H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal de Veyrières :

- **ADOpte** le projet de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement du centre bourg de Veyrières pour un coût total fixé à **65 000.00 € H.T.**
- **ADOpte** le plan de financement comme indiqué ci-dessus ;

Fait et délibéré à Veyrières, le 26 octobre 2023

Le Maire
Catherine MAISONNEUVE

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

